

Feu vert au rachat des parfums Azzaro et Thierry Mugler par L'Oréal

Publié le 13 décembre 2019

Le 14 novembre 2019, le groupe L'Oréal a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle de l'activité de commercialisation de parfums et produits cosmétiques de luxe sous marque Azzaro et Thierry Mugler du groupe Clarins.

Les consommateurs disposant d'alternatives nombreuses à la nouvelle entité, compte tenu de la présence d'opérateurs internationaux détenant des marques importantes telles que LVMH (Guerlain, Dior...), Coty (Burberry, Calvin Klein, Boss...) Chanel (N°5, Allure...), Estée Lauder (Bronze Goddess, Intuition...), Sisley (Soir de lune, Eau du soir...), l'Autorité a autorisé l'opération, sans la soumettre à des conditions particulières.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 13 décembre 2019

[Lire le communiqué](#)